



INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

## Projet d'établissement 2019 – 2021

L'Institut Notre-Dame de Joie est une école d'enseignement secondaire spécialisé de types 1 et 3 de forme 3 qui comprend deux implantations distinctes :

- La première, située au centre de Bruxelles, propose un enseignement pour jeunes filles dans le secteur professionnel de l'économie.
- La seconde, appelée Ecole des 4 Vents, est située à Neder-over-Hembeek et propose une pédagogie adaptée à l'autisme Asperger et de haut niveau pour jeunes filles et jeunes gens dans le secteur professionnel de l'économie.

Les deux implantations travaillent en étroite collaboration, basant toutes leurs actions et réflexions sur cinq mots clés - issus des travaux du conseil de participation - définissant notre identité chrétienne :

- **Aimer** en donnant notre attention, notre temps et nos compétences.
- **Espérer** en construisant avec l'élève et sa famille un projet personnel cohérent et réalisable.
- **Accompagner** en proposant toutes les mises en œuvre raisonnables nécessaires à la réalisation du projet de l'élève.
- **Relever** en restant toujours attentif aux difficultés de l'élève et en utilisant l'erreur pour apprendre.
- **Grandir** pour devenir un adulte et un citoyen responsable intégré dans la vie active.

Tous les acteurs de l'INDJ – membres du Pouvoir Organisateur, membres du personnel, élèves, parents, partenaires pédagogiques, médicaux, sociaux, culturels... – sont appelés à se référer à ces mots clés en toutes circonstances pour guider leur parcours et en imprégner toutes leurs démarches pédagogiques.

Ainsi, dans sa pratique quotidienne, notre équipe éducative entend :



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

### **1. Accueillir chacun dans les meilleures conditions par :**

- Une rencontre famille/direction à la rentrée scolaire.
- Un moment d'accueil par l'ensemble de l'équipe éducative à la rentrée scolaire.
- Un moment d'accueil particulier pour tout nouvel élève à son arrivée dans l'école.
- L'accueil par les éducateurs à l'entrée de l'école chaque matin.
- L'organisation d'une journée « connaissance élèves/professeurs » en début d'année scolaire.
- L'organisation de trois réunions de parents par année scolaire et la possibilité de rencontres parents/titulaires individuelles.
- L'organisation de deux conseils de participation par année scolaire.
- L'invitation des familles lors d'événements festifs dans l'école.
- L'organisation d'un accueil par des élèves lors de tout événement dans l'école.
- L'accompagnement interne et en réseau des nouveaux membres du personnel.

### **2. Donner à chacun des chances égales :**

- **En développant le PPE, en éduquant aux choix et en aidant à l'orientation par:**
  - L'organisation de réunions « connaissance des élèves » en début d'année.
  - La référence constante au PIA et son utilisation lors de chaque conseil de classe.
  - La présence d'une personne accompagnant le PPE en phase 1.
  - L'organisation de rencontres parents/élève/équipe éducative autour du PPE.
  - L'organisation de visites extérieures dans le cadre de la période d'observation.
  - L'organisation de mini stages d'essai en partenariat avec d'autres écoles.
  - L'organisation de visites d'entreprises en phase 2.
  - Le choix de lieux de stage en fonction du projet de l'élève.
  - L'invitation d'anciens élèves pour partager leurs expériences et parcours post INDJ.
  - L'organisation de rencontres avec des accompagnateurs CEFA et élèves en alternance.
  - Le travail en collaboration avec le CPMS, les SAS bruxellois et tous les services d'accompagnement utiles.
  - La réalisation en partenariat avec les autres écoles du spécialisé d'un document aidant à l'orientation.
  - La réflexion quant à l'offre d'enseignement de l'INDJ.
  
- **En diversifiant et en différenciant les méthodes d'apprentissage par:**
  - L'individualisation des apprentissages notamment par la différenciation des rythmes d'apprentissage et par les travaux de groupes.
  - La poursuite de projets d'intégration des élèves à besoins spécifiques au sein de l'enseignement ordinaire.
  - La poursuite du projet d'alternance, en partenariat avec le CEFA d'Anderlecht.
  - La recherche de partenariats avec des entreprises dans le but d'organiser des apprentissages sur sites.
  - La formation continuée des enseignants à différentes méthodes pédagogiques et de différenciation.
  - L'intégration de ressources numériques dans les pratiques pédagogiques.



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

### TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

- **En travaillant en interdisciplinarité par:**
  - L'organisation de cours, projets, sorties... exploitables dans différentes branches.
  - L'organisation de SIPS en équipe pluridisciplinaire.
  - L'organisation de moments d'intervention de professeurs de CG en PP.
  
- **En évaluant de manière formative par:**
  - La régularité des évaluations et auto évaluations.
  - Le développement de l'évaluation sous forme d'épreuves intégrées.
  - L'organisation régulière de SIPS et la mise en place d'un schéma de passation pour chaque élève en phase 3.
  - L'organisation de stages.
  
- **En favorisant le renforcement et la remédiation par:**
  - La mise en place de pratiques de réussite scolaire.
  - Des interventions régulières du personnel paramédical.
  - La collaboration entre enseignants et personnel paramédical notamment lors des conseils de classe
  - La présence de personnel formé en orthopédagogie.
  - L'utilisation des heures de guidance/recyclage autour de projets soutenant : CEB, FLE, EO en français et néerlandais.
  - L'organisation de moments d'étude dirigée et de renforcement SIPS.
  
- **En améliorant la maîtrise de la langue par:**
  - Les interventions individuelles des logopèdes.
  - L'organisation du cours de français en deux volets : un cours de base et un cours professionnel.
  - L'organisation de groupes de FLE
  - L'organisation de groupes EO.
  - L'organisation d'activités ludiques de renforcement oral en heures de fourches.
  - L'ouverture quotidienne de la bibliothèque à midi et son utilisation lors de certaines heures de cours en français.
  
- **En accompagnant les troubles de l'apprentissage par:**
  - Les interventions individuelles des logopèdes et de la kinésithérapeute.
  - Les interventions des stagiaires logopèdes en classe auprès d'élèves dysphasiques.
  - L'aménagement des temps d'évaluation.
  - L'utilisation d'outils d'évaluation adaptés notamment en dyslexie et dysphasie.
  - La formation des enseignants aux troubles de l'apprentissage.



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

### **3. Promouvoir la confiance en soi par :**

- La valorisation et les encouragements au quotidien.
- La détermination d'objectifs individuels atteignables par les élèves.
- L'organisation des NDJ Talents Awards en Observation.
- L'entraînement aux interventions orales en classe et en groupe EO.
- L'information régulière sur les parcours possibles en spécialisé et vers l'enseignement ordinaire.
- L'organisation d'ateliers de pleine conscience.

### **4. Accompagner la prise de responsabilité, favoriser l'autonomie par :**

- La répartition entre élèves de charges en classe, à la récréation et aux réfectoires.
- La répartition entre élèves de TRB de petites responsabilités administratives en partenariat avec le secrétariat ou des entreprises.
- L'organisation de permanences téléphoniques et d'activités d'accueil par les élèves lors d'événements en ou hors école.
- L'organisation de ventes de collations et sandwiches aux récréations par les élèves de TRM.
- La répartition des tâches et responsabilités entre élèves lors des classes vertes ou de mer.
- La délégation aux conseils d'élèves et de participation.

### **5. Accompagner le passage à la vie active par :**

- L'organisation de stages.
- L'entraînement au travail du CV et de présentation à un entretien d'embauche.
- L'organisation de « visites administratives » : banque, mutuelle...
- La participation aux modules d'accueil organisés par Actiris.
- L'organisation d'un module « vie active » au cours d'éducation sociale de phase 3.
- La collaboration avec le CPMS pour le suivi possible des élèves après leur certification.
- L'organisation d'un cours de néerlandais dans les activités au choix de l'école.

### **6. Développer le respect :**

#### **▪ De soi par :**

- L'organisation d'informations par l'infirmière, le CPMS et le cours d'éducation sociale.
- La prise de douche après chaque activité sportive.
- La valorisation au quotidien.



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

### TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

- **Des autres par :**
  - La promotion du savoir-vivre à travers toute activité.
  - La construction de chartes.
  - Le respect des items de comportement déterminés pour chaque phase et du ROI.
  - Le refus et la sanction de toute violence verbale ou physique.
  - Le travail de proximité profs/éducateurs/paramédicaux/médiation scolaire.
  - L'organisation de visites et/ou activités interculturelles.
  - L'organisation d'activités en partenariat avec des écoles ordinaires.
  
- **Du matériel et de l'environnement par :**
  - La participation à l'entretien des locaux par le planning de charges.
  - La réparation de toute dégradation commise.
  - Le tri des déchets dans tous les locaux et dans la cour de récréation.
  - L'organisation d'actions de sensibilisation au développement durable : visite et animation « Bruxelles-propreté », actions de recyclage : piles, personne relais tri-propreté, campagne d'affichage sur idées des élèves...

### **7. Promouvoir la solidarité par :**

- La participation aux campagnes Télévie, Action Damien...
- Les récoltes de jouets et de vivres lors des veillées de Noël.
- L'organisation d'un système de mutualisation des frais scolaires.
- L'organisation d'activités de solidarité visant à diminuer les coûts des voyages scolaires.
- La participation de chaque membre du personnel au planning des services à l'école.
- La présence à l'école d'anciens membres du personnel à titre bénévole.
- La possibilité pour chacun de participer au fonds de solidarité.

### **8. Promouvoir le bien-être et la sécurité par :**

- La présence de l'infirmière quelques heures dans la semaine.
- L'organisation d'activités « équilibre alimentaire » : vente de fruits frais, petits déjeuners équilibrés...
- L'organisation d'un cours de cuisine dans les activités au choix de l'école.
- Le respect de règles de sécurité et d'ergonomie spécifiques aux cours pratiques.
- La mise à disposition de locaux bien équipés et entretenus.
- La possibilité d'accéder à des locaux en cas d'intempéries lors des récréations.
- Le licenciement en cas d'absence d'un enseignant uniquement sur accord des parents et l'utilisation d'une carte de sortie pour les temps de midi.
- La prise de contact immédiate avec les parents en cas d'absence de l'élève.
- L'organisation d'informations « Non aux incivilités » par la police de Bruxelles.



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

### **9. Éduquer à la vie relationnelle, affective et sexuelle par :**

- L'organisation d'informations via les cours d'éducation sociale, l'infirmière et le CPMS en 1ère phase.
- L'organisation d'informations via les cours d'éducation sociale et le centre de planning familial en 2ème et 3ème phases.
- L'aide de services d'accompagnement à la demande.

### **10. Former à la citoyenneté par :**

- La participation à l'action « Avocat dans l'école ».
- L'organisation d'un module « citoyenneté » au cours d'éducation sociale de phase 3.
- L'organisation d'une activité « citoyenneté dans les transports en commun » en partenariat avec la STIB.
- La mise en place d'un conseil d'élève et la représentation au conseil de participation.

### **11. Accompagner les difficultés de comportement et prévenir l'exclusion scolaire par :**

- Le travail par objectifs définis avec l'élève.
- La présence d'un éducateur référent par phase.
- La mise en place de pratiques pédagogiques prévenant l'exclusion.
- La collaboration avec la médiation scolaire, les psychothérapeutes et les services d'accompagnement.
- L'utilisation d'un carnet de bord par classe.
- La rédaction de chartes.
- L'utilisation et l'évaluation régulière de contrats entre l'élève et autrui ou entre l'élève et l'école.
- Le recours à des sanctions graduelles, objectives et constructives quand nécessaire.

### **12. Promouvoir l'éveil artistique et culturel par :**

- L'organisation de cours de musique, de dessin et de couture dans les activités au choix de l'école.
- L'organisation de modules de danse au cours d'éducation physique.
- L'organisation d'activités djembés, chorale.
- L'organisation de visites de musées, d'expositions, de villes belges...
- La participation à des séances de théâtre, de cinéma, à un concert aux Beaux-Arts, à des concerts des Jeunesses Musicales.
- L'exposition de travaux lors d'événements dans l'école.
- L'organisation de « Dîners tour du monde » au cours de cuisine.
- L'organisation d'un voyage de fin d'études dans une ville européenne.



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

### **13. Eveiller à la spiritualité par :**

- Le développement de l'estime de soi et des autres.
- La construction du « vivre ensemble » dans l'école, incluant les notions de respect, de tolérance, de bienveillance, de vérité et de pardon.
- L'aide à la compréhension du monde d'aujourd'hui.
- L'organisation de moments d'intériorité dont la veillée de Noël.
- La promotion des bonnes relations entre les différentes religions dans l'école.
- L'organisation de visites de lieux de culte différents.

### **14. Promouvoir l'éveil et l'esprit sportif par :**

- L'initiation à la natation par petits groupes et la possibilité d'obtention de brevets.
- L'organisation d'activités sportives ponctuelles : journée vélo, tournoi de net ball, sorties patinoire, sorties bowling, jogging, activités adeps, escalade, journées en salles multisports...
- La participation à des activités sportives inter écoles.
- L'organisation d'ateliers parascolaires de sports.

### **15. Eduquer aux nouvelles technologies par :**

- L'utilisation de matériel et logiciels récents.
- La présence d'une personne relais informatique.
- L'organisation d'activités d'éducation à l'utilisation des réseaux sociaux.

### **16. Développer le partenariat école/famille par :**

- L'information régulière via des réunions de parents collectives et individuelles.
- La régularité des contacts entre titulaires et parents.
- La proposition d'entretien via équipe éducative, équipe paramédicale, CPMS, médiation scolaire, équipes mobiles.
- Les visites à domicile de l'éducateur, du CPMS, de la médiation scolaire, des équipes mobiles dans des situations précises.
- L'invitation des familles aux Nocturnes du Sablon, aux journées portes ouvertes et aux activités festives de fin d'année.
- L'invitation des familles à s'investir dans le conseil de participation et à créer une association de parents.

Mettre en œuvre ce projet d'établissement requiert l'adhésion et la participation de tous :

- La participation du PO par son engagement au service de l'INDJ, par son soutien à l'équipe éducative et sa collaboration avec la direction.
- La participation de l'équipe éducative par son investissement, son professionnalisme et la concertation permanente en équipe et avec les familles.



## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

### TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

- La participation de l'élève par la plus grande implication quotidienne dans son travail et son respect de toutes les consignes.
- La participation des parents par leur réponse attentive aux sollicitations de l'équipe éducative, par leur présence aux réunions de parents, par leur participation aux événements de la vie scolaire, par leur constant suivi de la scolarité de leur enfant et par leur pleine collaboration avec l'institution.

Mettre en œuvre ce projet d'établissement amène chacun à accomplir des défis quotidiens dans l'ultime but d'aimer, d'espérer, d'accompagner, de relever et de grandir.





## INSTITUT NOTRE-DAME DE JOIE ASBL

Numéro d'entreprise 0.417.191.852  
Matricule 2.044.516

---

TRAVAUX DE BUREAU ET DE MAGASIN – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE

### Lexique des acronymes :

<b>CE1D :</b>	Certificat d'études du 1 <sup>er</sup> degré
<b>CEB :</b>	Certificat d'études de base
<b>CG :</b>	Cours généraux
<b>CPMS :</b>	Centre psycho-médicosocial
<b>EO :</b>	Expression orale
<b>FLE :</b>	Français langue étrangère
<b>FWB :</b>	Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>PIA :</b>	Plan individuel d'apprentissage
<b>PP :</b>	Pratique professionnelle
<b>PPE :</b>	Projet personnel de l'élève
<b>SAS :</b>	Service d'accrochage scolaire
<b>SIPS :</b>	Situation d'intégration professionnellement significative
<b>SSAS :</b>	Structure scolaire aide à la socialisation
<b>TIC :</b>	Techniques d'information et de communication
<b>TRB :</b>	Travaux de bureau
<b>TRM :</b>	Travaux de magasin
<b>ROI :</b>	Règlement d'ordre intérieur